Image not found or type unknown

Héritage partagé sur des parts d'une sci

Par **Vivien_old**, le **04/11/2007** à **18:46**

Je possède une SCI à 50% de parts avec mon ex-mari (nous sommes divorcés).
nous avons eu 3 enfants ensemble.Est-il possible de faire un testament dans lequel nous léguerions chacun (mon ex-mari et moi) 80% de cette SCI à l'une de nos filles et 20% à son fils, avec une clause qui l'empêche de vendre ses parts avant la majorité de son petit garçon.?
Ces précisions doivent-elles être mises dans un testament chez un notaire ou dans les statuts de la SCI?
Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés